



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
7 août 2002
Français
Original: arabe

**Assemblée générale
Cinquante-septième session**
Point 22 h) de l'ordre du jour provisoire *
**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et les organisations régionales et autres :
coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et l'Union interparlementaire**

**Conseil de sécurité
Cinquante-septième année**

**Lettre datée du 6 août 2002, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la lettre que le Président de l'Assemblée nationale iraquienne, Saadoun Hammadi, a adressée aux Présidents du Sénat et de la Chambre des représentants des États-Unis d'Amérique.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 22 h) de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Mohammad A. **Aldouri**

* A/57/150.



Annexe à la lettre datée du 6 août 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

Monsieur le Président du Sénat,
Monsieur le Président de la Chambre des représentants,
Messieurs les membres du Congrès,

Comme tant d'autres, j'ai écouté les déclarations des membres du Congrès des États-Unis d'Amérique, et en particulier de Dennis J. Kucinich, membre de la Chambre des représentants, et Arlen Specter, membre du Sénat, rappelant au Président des États-Unis qu'aux termes de la Constitution, c'est le Congrès qui a la prérogative de déclarer la guerre, notamment à l'Iraq. C'est la raison pour laquelle, avec l'appui des membres de l'Assemblée nationale iraquienne, j'ai estimé pouvoir vous adresser la présente lettre.

Mesdames et Messieurs,

L'un des principaux problèmes qui opposent notre peuple et notre pays d'une part, et les gouvernements des États-Unis qui se sont succédés depuis 1990 d'autre part, outre la souffrance et l'injustice née de l'agression permanente et des destructions infligées à notre pays et à notre peuple, de même que le blocus injuste qui nous frappe depuis lors, est dû à l'absence de dialogue entre notre pays et le vôtre, et leurs représentants respectifs, et l'impossibilité dans laquelle se trouvent le Congrès et le peuple américains de connaître les faits tels qu'ils se présentent réellement de façon à ce que les dirigeants puissent se faire une idée objective et pratique de la situation et agissent en connaissance de cause et à ce que les organes représentatifs et les milieux politiques puissent voir et observer la réalité des faits et exprimer leur opinion et prendre leur décision sur la base de ces faits bien connus, évitant ainsi de courir le risque d'adopter des décisions ou de prendre la parole à mauvais escient et de faire une injustice aux personnes affectées par leurs décisions.

C'est là la cause des actes commis contre notre pays depuis 1990. Si les faits tels qu'ils se présentent réellement avaient été portés à votre connaissance et à la connaissance du reste du pays, et si un dialogue concret et objectif avait existé, les événements auraient peut-être suivi un tout autre cours. Vous vous souvenez certainement que l'un des griefs retenus contre l'Iraq, et qui devait être une des principales raisons ayant motivé la décision du Congrès des États-Unis de déclarer la guerre à l'Iraq en 1990, était l'affaire de Nairah et l'histoire des incubateurs qui s'est avérée avoir été inventée de toutes pièces.

La situation dans laquelle nous nous trouvons depuis lors et aujourd'hui encore est liée au fait que les services compétents de l'Administration américaine ont certainement reçu des informations de nombreuses sources dont certaines avaient inévitablement des motifs ultérieurs et une vision très personnelle de la réalité. C'est ainsi que la décision a été prise de commettre des actes d'agression contre nous après la mobilisation des forces armées et que les événements se sont enchaînés pour finalement déboucher sur une nouvelle série d'actes d'agression, semant la mort au sein de la population iraquienne et amenant la destruction de ses biens, sans que personne n'essaie de s'assurer de la réalité des faits et de discerner le vrai du faux.

Mesdames et Messieurs,

Nous connaissons la vérité et nous savons sur quels faits nous avons fondé notre jugement. Mais notre connaissance des faits n'a pas empêché l'agression des États-Unis et de ses alliés contre notre pays et notre peuple. Nous souhaitons donc vous donner la possibilité à vous et aux autres personnes impartiales qui représentent l'opinion publique américaine ou exercent une influence majeure auprès de cette opinion, notamment les médias, de découvrir ce qui s'est passé réellement et de ne pas s'en remettre à une version sujette à caution comme dans l'histoire de Nairah. Vous n'avez rien à perdre à entendre les deux versions des faits et à découvrir la vérité et vous serez en fait ainsi en mesure de prendre la décision qui vous semblera la bonne en connaissance de cause .

Monsieur le Président du Sénat,
Monsieur le Président de la Chambre des représentants,
Messieurs les membres du Congrès,

C'est là le fond du problème qui est à l'origine des souffrances infligées à mon pays qui a perdu plus d'un million d'enfants, aussi bien que des jeunes et des personnes âgées comme les organisations internationales présentes sur le terrain l'ont constaté. C'est là un problème qui n'est toujours pas réglé et qui pousse le Gouvernement des États-Unis à menacer d'envahir l'Iraq. Nous espérons donc que vous et vos collègues membres du Congrès des États-Unis contribuerez au règlement de ce problème en vous mettant en quête de la vérité par le biais du dialogue pour finalement décider en votre âme et conscience.

Si ma proposition retient votre attention, je vous invite, au nom de l'Assemblée nationale iraquienne à envoyer une délégation de membres du Congrès, aussi nombreuse que vous le souhaiterez et accompagnée d'autant de spécialistes des domaines chimique, biologique et nucléaire que vous le jugerez bon, et à venir voir si les informations fournies par votre gouvernement, diffusées par les représentants officiels de votre pays et répétées par le Premier Ministre du Royaume-Uni, qui accusent à tort l'Iraq de produire des armes chimiques et biologiques et de s'apprêter à fabriquer des armes nucléaires, sont ou non exactes.

Lorsque votre délégation, accompagnée de spécialistes de tous ces domaines, aura inspecté les sites où, d'après vos informations, se trouveraient du matériel de fabrication d'armes biologiques, chimiques et nucléaires, et lorsque, pendant trois semaines, nous vous aurons donné toutes facilités pour inspecter comme il se doit les installations qui sont censées servir ou pouvoir servir à fabriquer des armes chimiques, biologiques ou nucléaires, aussi loin sous la terre que ces installations puissent se trouver, ce sera à vous de juger; et je ne pense pas que vous ayez quoi que ce soit à perdre à prendre votre décision après avoir eu la possibilité de vous faire votre propre opinion en vous rendant sur le terrain.

Le Président de l'Assemblée nationale
(Signé) Saadoun **Hammadi**